

## Historique et motivations du projet

Dès 1976, la STEP (station d'épuration) de Lucens contribue à améliorer significativement la qualité des eaux de la Broye. D'autres communes environnantes viennent successivement agrandir le bassin versant, certaines en se constituant en entente ou association pour construire les raccordements. En 1978, une STEP est construite à Vulliens. Dans les années 1980 et jusqu'au début des années 1990, plusieurs autres STEP se construisent. A partir de 2011, des réflexions sont entamées pour envisager un regroupement des STEP, ceci pour les raisons suivantes :

- Les STEP sont vieillissantes, d'importants travaux de renouvellement sont à prévoir dans les années à venir ;
- Les normes environnementales ont évolué : les STEP doivent devenir plus performantes et traiter l'azote ainsi que les micropolluants ;
- La région connaît un développement important, les limites de capacité des installations actuelles sont atteintes ;
- L'expérience montre que l'épuration des eaux coûte moins cher par habitant sur des STEP de plus grande taille.

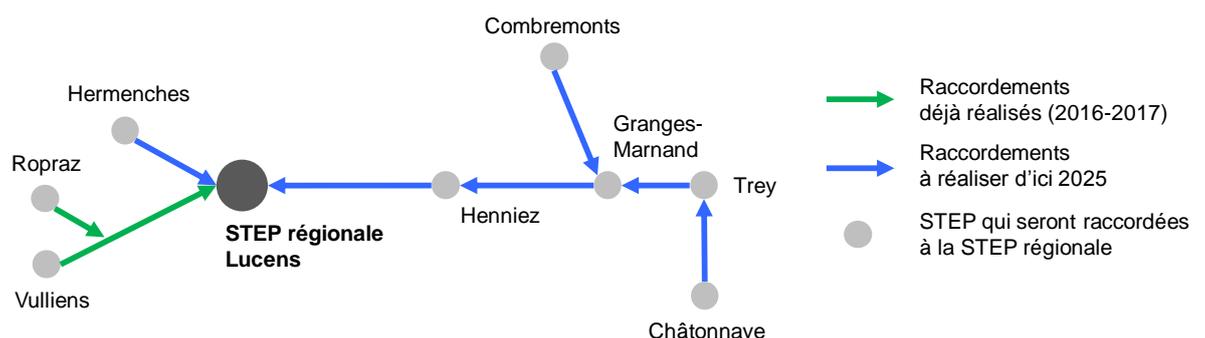
Plusieurs études préliminaires sont menées entre 2012 et 2016, pour confirmer l'intérêt d'un regroupement des 9 STEP du périmètre (voir carte). Début 2017, les STEP de Vulliens et Ropraz se raccordent sur Lucens.

Fin 2017, un comité de pilotage régional (COPIL) est constitué. Sa mission, qui durera environ 2 ans et demi, est de préparer un projet régional d'épuration des eaux, sur le plan technique, financier et organisationnel.

## Le projet

**La STEP** : elle sera située à Lucens, sur l'emplacement de la STEP actuelle. Une fois cette STEP régionale en place, elle traitera les eaux usées de quelque 25'000 habitants de 30 communes vaudoises et fribourgeoises. La région ayant une activité industrielle importante, les charges polluatives à traiter représentent au total l'équivalent de quelque 60'000 habitants. La STEP comprendra un traitement des micropolluants et disposera d'équipements performants et modernes.

**Les réseaux** : pour regrouper l'épuration sur une STEP unique, il faut des tuyaux ! Le projet implique la construction de nouvelles liaisons et de stations de pompage qui ramèneront les eaux usées vers la STEP régionale. Voici le schéma des liaisons prévues :

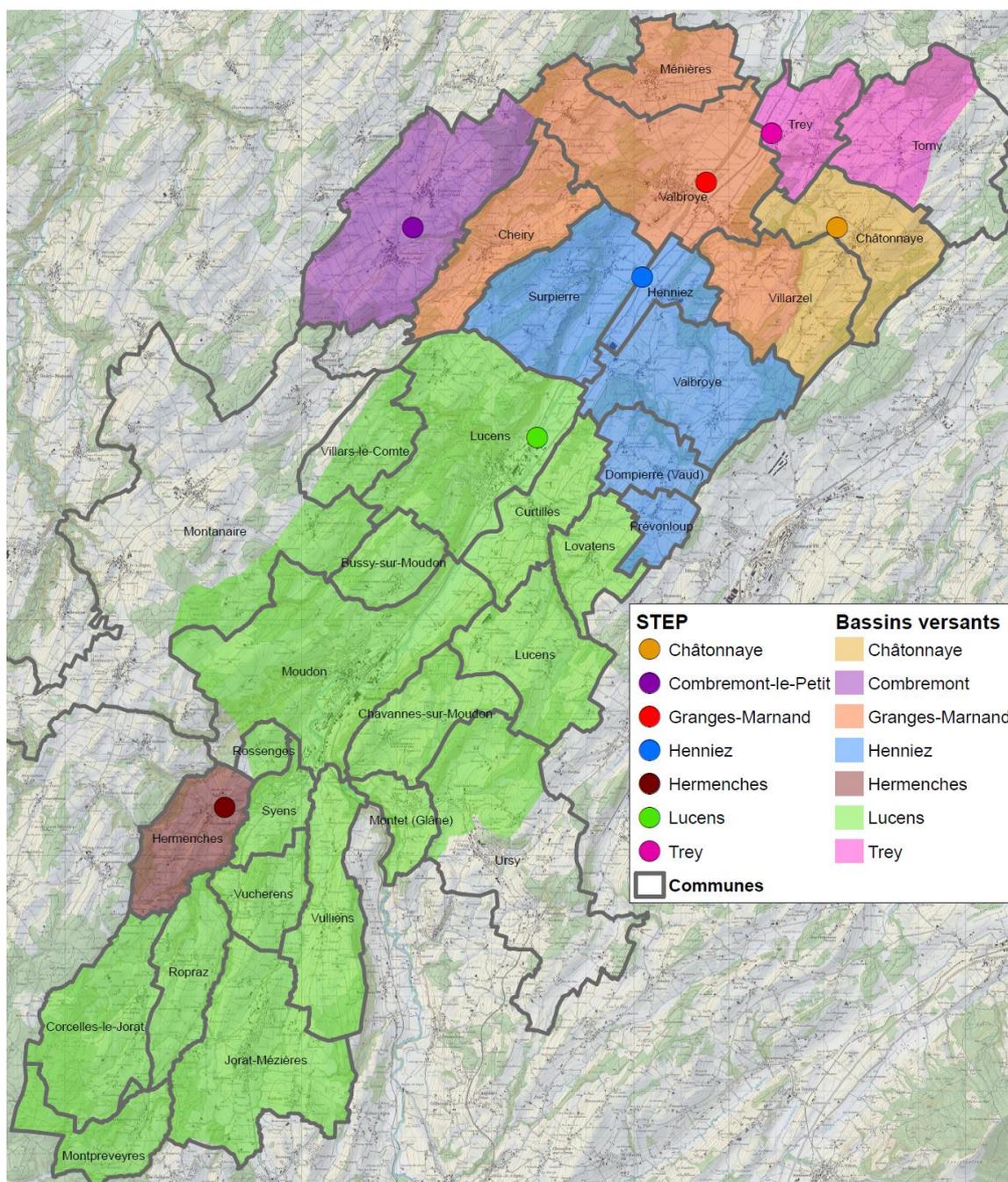


## Calendrier, démarches

Les démarches du « COPIL » prévoient les étapes intentionnelles suivantes :

- 2018 :** études techniques (STEP régionale et raccordements), d'organisation et de financement
- Fin 2018 :** validation intermédiaire du projet par les exécutifs des communes et des associations ainsi que les services de l'Etat (VD et FR)
- 2019 :** élaboration des statuts d'une nouvelle structure régionale, mise au point des aspects financiers et organisationnels, processus d'information
- Mi-2020 :** constitution d'une nouvelle structure régionale. Cette nouvelle structure prend le relais pour la phase de réalisation du projet
- 2025 :** mise en service de la STEP régionale

## Carte du périmètre du projet « Moyenne Broye »



La présente lettre d'information est diffusée à toutes les communes participant au projet. Elle est publiée régulièrement par le COPIL, selon l'avancement du projet. Prochaine édition : été 2018  
Contact COPIL « Moyenne Broye » : Sylvain Schupbach, président ; sylvain.schupbach@lucens.ch